



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Mes démarches d'immatriculation
de véhicule

Comment
demander une
correction sur mon
certificat
d'immatriculation
(ex-carte grise) ?



République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest;
Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας;
Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība;
Reģistrācijas liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni;
Rejestracyjny; Certificado de matricula;
Rejestracyjny; Rejestracyjny; Rejestracyjny; Rejestracyjny;
Rejestracyjny; Rejestracyjny; Rejestracyjny; Rejestracyjny;

Il arrive que les informations renseignées sur le **certificat d'immatriculation** d'un véhicule (CIV) (ex-carte grise) ou sur son **dossier administratif** contiennent une erreur. Dans ce cas, je dois signaler l'erreur sans délai pour qu'elle soit rectifiée et réaliser une demande de correction.

Si l'erreur a été commise par l'administration ou un professionnel habilité, la correction est effectuée **gratuitement**.

Les principales demandes de correction concernent :

- Les informations du titulaire, du locataire ou du co-titulaire ;
- La mise à jour des informations relatives à la situation administrative du véhicule (par exemple en cas d'immobilisation ou de gage) ;
- Les informations du véhicule.

Cf. L 330-1 et suivants et R 330-1 et suivants du code de la route article 15 de l'arrêté du 9 février 2009 relatif aux modalités d'immatriculation des véhicules

JUSTIFICATIFS NÉCESSAIRES

Justificatifs nécessaires pour toute correction	
<ul style="list-style-type: none"> • La copie du certificat d'immatriculation portant l'erreur à corriger ; • Un justificatif de la bonne information à prendre en compte (exemple : un justificatif de domicile pour correction d'une erreur sur l'adresse du titulaire). 	
Type d'erreurs	Justificatifs spécifiques
Correction sur les informations titulaire, locataire ou co-titulaire	Justificatifs d'identité (à corriger) et de domicile.
Correction de la situation administrative du véhicule	Un justificatif de l'actualisation à effectuer : <ul style="list-style-type: none"> • En cas de véhicule (ou de certificat d'immatriculation, ex-carte grise) volé puis retrouvé, le procès-verbal de découverte ; • Certificat de cession ; • Mainlevée d'huissier...
Correction sur les informations du véhicule	Justificatifs d'identité (si nécessaire) et de domicile. Cerfa demande de certificat d'immatriculation du véhicule (Cerfa n° 13750*05 disponible sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R13567)

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE CORRECTION ET SIGNALER L'ERREUR

En me connectant à Mon Espace sur le site de l'ANTS :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> puis « accéder à mon espace », puis « mon espace véhicule »

Étape	Libellé de la rubrique	Sélection
1	Effectuer une nouvelle demande/ type de demande	« je souhaite faire une autre demande »
2	Je clique sur « ajouter une demande »	
3	Catégorie	« signaler une erreur sur mon certificat d'immatriculation ou sur le dossier administratif de mon véhicule »
4	Sous-catégorie	« Correction des informations du titulaire, locataire ou co-titulaire du véhicule » ou « correction des informations sur la situation administrative de mon véhicule » ou « Correction des informations sur mon véhicule » ou « autre demande de correction »
5	<ul style="list-style-type: none"> • Je coche si j'effectue cette démarche « pour moi-même » ou « pour quelqu'un d'autre » ; • J'explique précisément ma situation dans le champ libre ; • Je joins tous les justificatifs nécessaires. 	